

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 39**

**EFFECTIF LEGAL : 39**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 04.06.2026  
Convocation faite  
Le 22.05.2026**

**Délibération  
N°2026-05-089**

**Vente par la CCARM à la SCI  
France Champagne  
Immobilier (FCA Fertilisants)**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 28 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** M. Fabien PRIGNON (à partir du point n°2026-05-066), Mmes Martine CONSOLARO (représentant Mme Valérie D'AMARIO), Marielle SAXE, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX, Carole AVRIL, M. Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n°2026-05-085), Mme Roseline MADDI, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNÉ, Mme Isabelle BODART, M. Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, MM. Cédric JAGIELSKI, Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, MM. Christophe LÉONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

**Absents excusés :** MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Fabien PRIGNON (jusqu'au point n°2026-05-065), Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Mme Valérie D'AMARIO (représentée par Mme Martine CONSOLARO), MM. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Claude WALLENDORFF (à compter du point n°2026-05-086, pouvoir à Mme Roseline MADDI), Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mme Priscillia MAZZA (pouvoir à M. Olivier DIEUDONNÉ), M. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Stéphanie CHACEL (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

M. Dominique HAMAIDE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'acte notarié du 31 octobre 1995 et ses deux avenants des 18 décembre 2009 et 5 mars 2021 par lesquels la Communauté de Communes a consenti à la SCI France Champagne Immobilier un crédit-bail immobilier portant sur un ensemble immobilier bâti et non-bâti sis sur la commune de Hierges (parcelle B347 route de Najauge) et sur la commune de Vireux-Molhain (parcelle AC370 route de Najauge),

Considérant que la société commerciale FCA Fertilisants y exerce l'activité de fabrication de produits azotés et d'engrais,

Considérant la fin du crédit-bail immobilier au 31 décembre 2025 et l'intention de la SCI France Champagne Immobilier d'acquérir moyennant la somme de 0,15 €, prix de la levée d'option d'achat à l'expiration du contrat,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** la vente de l'ensemble immobilier bâti et non-bâti sis sur la commune de Hierges (parcelle B347 route de Najauge) et sur la commune de Vireux-Molhain (parcelle AC370 route de Najauge) à la SCI France Champagne Immobilier (FCA Fertilisants),

\* **donne délégation** au Président pour signer tous documents afférents à la vente.

Pour extrait conforme

Le Président  
Mathieu SONNET

